

# L'HEBDO QUI CLIC



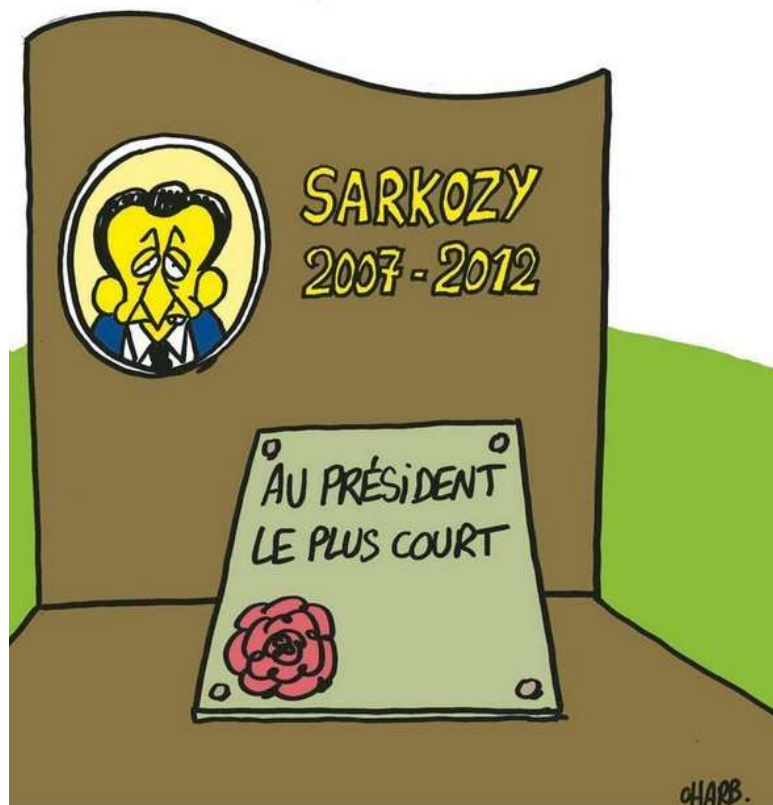
Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

**115**

Nouveaux  
syndiqués  
Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier  
2012



## Au sommaire du 10 mai 2012 :

Déclaration de la CE Confédérale CGT	Page 2
Elections / Article paru dans la presse Havraise :	Page 3
Elections / Tract de l'UD CGT 76 :	Page 4
Fralib / Tract de l'UD CGT 13 :	Page 5
USR / Invitation journée festive :	Page 6
Service de santé au Travail / Journée d'étude UD CGT 76 :	Pages 7 et 8
Souffrance au travail, médecine du travail / Articles parus dans la presse :	Pages 9 et 10
Le programme de formation syndicale de l'UL :	Page 11
Salon des artistes ouvriers :	Page 12
Relais de Franklin :	Page 13
L'hebdo pratic' :	Pages 14 à 15

## Place au changement par le progrès social

mercredi 9 mai 2012

Une majorité de citoyens a élu un nouveau Président de la République le dimanche 6 mai 2012.

La participation importante des électrices et électeurs témoigne de leur mobilisation pour intervenir sur les choix à venir.

Le résultat de l'Élection présidentielle exprime un « désaveu » pour Nicolas Sarkozy. Sa politique autoritaire et antisociale, son passage en force sur la réforme des retraites et sa façon de gouverner sont maintenant clairement sanctionnés.

La CGT s'en félicite.

L'influence des thèses racistes et xénophobes a été omniprésente tout au long de la campagne. La CGT poursuivra son combat contre la division, les idées d'extrême-droite et les discriminations, pour « le travailler et vivre ensemble ».

L'élection de François Hollande est aussi l'expression d'une forte aspiration à un changement de politique économique et sociale. Elle s'était déjà exprimée dans les mobilisations sociales en 2009, 2010 et dernièrement lors du 1er mai 2012 contre les discriminations et pour la justice sociale.

Un contexte, a priori plus favorable à la satisfaction des revendications, est créé. Il doit se traduire par des décisions nouvelles, propres à changer le quotidien des salariés, retraités et privés d'emploi, à donner confiance aux jeunes dans leur avenir alors que les exigences patronales et celles des marchés financiers sont toujours aussi présentes.

L'intervention et l'action syndicale doivent être renforcées. Dans l'immédiat, tous les syndicats doivent refuser l'extension de la flexibilité exigée par le MEDEF au travers des accords dits « compétitivité emploi ».

Un véritable changement passe par la création d'emplois, l'augmentation des salaires, la reconnaissance et la revalorisation du travail, de son contenu et de sa finalité, le développement des services publics sur l'ensemble du territoire, un haut niveau de protection sociale et une véritable politique industrielle.

La réponse aux enjeux économiques et sociaux passe par une autre répartition des richesses au service du développement humain durable.

L'avenir de l'Europe ne peut se construire par la mise en concurrence sociale et fiscale entre pays, il faut une Europe solidaire et sociale axée sur la croissance et la coopération et non sur l'austérité généralisée imposée à l'ensemble des salariés.

La CGT continuera à être active pour le progrès social indispensable pour sortir de la crise et entend créer les conditions de l'action syndicale unitaire pour y parvenir.

Dans cette situation nouvelle et ouverte, la CGT appelle les salariés, les retraités, les privés d'emploi à rester mobilisés, à s'organiser, à se syndiquer à la CGT pour poursuivre leur action au travail, dans la vie, dans la cité pour faire aboutir leurs revendications.

**CE QU'ILS SOUHAITENT DU NOUVEAU PRESIDENT**

« Nous devons rester mobilisés »



**REYNALD KUBECKI**  
**CGT**

« Je souhaite qu'il prenne en compte les attentes des salariés par rapport

à la retraite, à la sécurité sociale, aux licenciements. Si je suis satisfait que Nicolas Sarkozy ait été mis hors d'état de nuire, nous sommes conscients qu'il sera difficile d'avoir les réponses à nos revendications. Nous voyons rarement le PS aux côtés des salariés lors des conflits dans les entreprises. »



## **APRES LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

### **RESTONS MOBILISES**

### **POUR FAIRE GAGNER NOS REVENDICATIONS**

Rouen, le 9 mai 2012

La politique de la droite, soutenue sans relâche par le MEDEF, laisse notre pays, comme d'autres, dans une situation difficile.

Après ce 1<sup>er</sup> rendez-vous important, où nous venons de rejeter, 5 ans de politique d'austérité, une page se tourne, une autre s'ouvre, celle de nos attentes sociales.

Un 2<sup>ème</sup> rendez-vous arrive, avec les élections législatives des 10 et 17 juin prochains permettant d'élire des députés de gauche, qui vont avoir la responsabilité d'adopter des lois proposées par le nouveau gouvernement.

Dans le même temps, le patronat battu politiquement, entend poursuivre la même politique anti-sociale. Le rendez-vous, du 15 mai, sur les négociations de l'accord « compétitivité emploi » en est la démonstration.

Nous savons que les forces du capital, qui depuis des décennies n'ont cessé de s'accaparer une part grandissante des richesses produites, vont mettre tout en œuvre pour défendre leurs privilèges. Elles le feront d'autant plus qu'elles seront portées par une extrême droite et une droite extrême prêtes à tout pour entraver le changement, et reconquérir le pouvoir.

**Dans ce bras de fer qui s'engage, les salariés, la population, ne doivent surtout pas rester muets ou attentistes.**

## **Nos revendications, c'est maintenant !**

### **La CGT réaffirme:**

- Le SMIC à **1.700 euros brut**, avec revalorisation des salaires, des pensions et des minimas sociaux.
- Contrôler les aides publiques aux entreprises.
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Suppression des exonérations patronales.
- Maintien de notre sécurité sociale, sans TVA sociale, ni CSG.
- Stopper les suppressions d'emplois. Au niveau local : assurer le redémarrage et la pérennité de la raffinerie de Petit Couronne, l'avenir de Paris Normandie et de Legrand Normandie.
- Rétablir la retraite à **60 ans**, avec un taux de remplacement de **75%** et pas une retraite inférieure au smic.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics, avec rétablissement des postes supprimés. Redémarrage de l'activité du triage de Sotteville.
- Réformer la fiscalité en profondeur.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- Non au nouveau Traité européen d'austérité budgétaire.
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.

**La lutte sera nécessaire pour faire aboutir nos revendications.**

**Pour se faire entendre, c'est le moment de rejoindre la CGT:**

#### **je souhaite :**

prendre contact

me syndiquer



#### **Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Date de naissance | | | Profession .....

Entreprise (nom et adresse) .....

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale Cgt 26 avenue Jean Rondeaux | 76108 Rouen cedex

☎ 02.35.58.88.60. – Fax 02.35.58.88.69. – E-mail ud76@cgt.

**Patrons voyous : Halte aux coups tordus  
et aux tentatives de démantèlement du site FRALIB**

Le conflit de FRALIB arrive à son 584<sup>me</sup> jour, le Tribunal a validé le PSE, grâce à l'appui du gouvernement (qui a empêché que toutes les pièces venant de la DIRECCTE soient versées au dossier pour le Tribunal).

Le P.V. de carence, qui lui aussi a été bloqué, aurait pu permettre une remise à plat complète de la procédure, et y inclure notre solution alternative. A plusieurs reprises, la CGT a condamné cette attitude déloyale, qui sert la multinationale et non l'intérêt général.

Lors de notre dernière rencontre en Préfecture de Région, le 30 avril 2012, nous avons dénoncé et condamné toutes ces interactions qui vont à contre sens de l'emploi dans notre département. Nous avons demandé au représentant du Préfet réparation, en préemptant les machines durant toute la procédure juridique, incluant l'appel qui va avoir lieu prochainement, et le projet de revitalisation, dans lequel notre projet industriel doit être négocié avec Unilever.

Ce projet alternatif à la fermeture, soutenu par l'ensemble des collectivités territoriales, doit aller au bout. C'est pour ces raisons, qu'il est indispensable que l'outil de production reste sur place, à l'intérieur même du site, à Gémenos.

Les connivences, entre la multinationale, l'Etat, les ministères, la Préfecture, n'ont que trop durées. Chacun doit prendre ses pleines et entières responsabilités, et anticiper les conséquences directes en cas de tentatives de coup de force de la Direction, de vouloir démanteler l'outil.

La CGT des Bouches du Rhône ne cesse de mettre en garde les services de renseignements généraux de la Préfecture, sur des craintes réelles de démantèlement durant cette période (élections, ponts, jours fériés...).

Des « mercenaires » payés par Unilever, gardent l'usine, et provoquent les salariés à l'entrée. Des déménageurs industriels se sont même rendus sur place pour repérer les lieux.

Pour toutes ces raisons, la CGT des Bouches du Rhône a largement alerté toutes ses organisations afin de renforcer la surveillance du site, et à être présentes massivement en cas de tentatives de toutes parts.

Depuis le début nous le disons, et nous le réaffirmons encore aujourd'hui : « pas un boulon ne sortira de l'usine ».

Usine que nous mettons sous haute protection de l'ensemble des organisations de la CGT.

Nous exigeons que l'Etat joue enfin son rôle, et interdise tout coup tordu d'Unilever.

En aucun cas la CGT ne sera tenue pour responsable d'une situation qu'elle n'aura pas créée, car elle n'a pas cessé de prévenir les pouvoirs publics de la situation délicate et tendue autour de ce dossier.

Nous prendrons nos responsabilités, nous invitons chacun et chacune à prendre les siennes.

Marseille, le 4 mai 2012



# **JOURNEE FESTIVE USR MARDI 22 MAI 2012**

**à partir de 9 h**

**CMCAS ST LEGER DU BOURG DENIS**



**BALADE PEDESTRE LE MATIN 9 H 30**

**PAR ROUTE DES MOULINS**

**TOURNOI DE PETANQUES**

**JEUX DE SOCIETE**



**EXPOSITIONS : PEINTURE – SCULPTURE –  
NAISSANCE DES FALAISES**



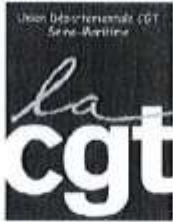
**BARBECUE – REPAS**



**TOUR DE CHANTS « GROUPE CABANA »**

**INSCRIPTION AUPRES DE VOTRE SYNDICAT  
OU SECTION DE RETRAITES  
DE L'USR au 02.35.58.88.34  
ou de l'UD 02.35.58.88.60.**

**PARTICIPATION FINANCIERE : 12 €**



A TOUS LES SYNDICATS

Rouen, le 17 avril 2012

Cher-e Camarade,

Le secteur santé travail de l'UD CGT de Seine Maritime organise une journée d'étude :

**Service de Santé au travail et rôle des Médecins du travail,  
Quelles missions? Quels enjeux ? Quelle indépendance ?  
Quelle orientation pour les militants de la CGT ?**

Nous aborderons notamment :

- ✓ La conception CGT de ce que devrait être un service de santé au travail
- ✓ Les enjeux actuels et les débats autour de la réforme
- ✓ Les rôles et missions du Médecin du travail, des infirmières en santé travail et des IPRP
- ✓ Le fonctionnement des services autonomes et des services interentreprises
- ✓ Les nouveautés induites par les décrets parus en 2012
- ✓ Le rôle des élus au sein de l'entreprise
- ✓ Le rôle des mandatés dans les conseils d'administration et les commissions de contrôle des services interentreprises

**MARDI 5 JUIN 2012 de 8h30 à 17 h  
A la Maison CGT, ROUEN**

Nous prendrons le repas en commun (participation de 8€).

Pour des raisons d'efficacité, le nombre d'inscrits est limité à 40 personnes. Une autre session sera organisée si nécessaire.

La présence des camarades mandatés dans les services interentreprises est souhaitée.

Les attestations de présence seront remises sur place.

Bien fraternellement  
Pour le secteur  
G. LE CORRE

Union Départementale CGT de Seine Maritime, 26 av Jean Rondeaux, 76108 Rouen Cedex,  
Tel 02 35 58 88 60



**FICHE DE PARTICIPATION  
A LA JOURNEE D'ETUDE  
« Service de Santé au travail et rôle  
des Médecins du travail »**

**LEMARDI 05 JUIN 2012**

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Syndicat : \_\_\_\_\_

S'inscrit pour participer à la journée d'étude du Mardi 05 juin 2012

**Le repas du midi sera pris en commun. Participation forfaitaire de 8 €.**

**A retourner à Espace SANTE TRAVAIL.  
UD CGT 26 avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex  
Fax. 02.35.58.88.69 – tél. 02.35.58.88.60 – courriel : [ud76@cgt.fr](mailto:ud76@cgt.fr)**



## LE JOURNAL DE L'EMPLOI

# Souffrance au travail. Le mal-être syndical, un tabou dans l'entreprise

« On n'est pas là pour parler de soi »... L'autonégation est fréquente chez les représentants syndicaux quand il s'agit d'évoquer leurs propres souffrances au travail. En première ligne pour entendre la détresse des salariés mais confrontés à une situation qu'ils subissent aussi en silence, des élus du personnel craquent...



MARCO LOURDES

Quelques suicides de militants syndicaux ont mis en lumière la souffrance et l'isolement de certains militants. Mais le tabou reste presque entier. Dans un contexte de crise où les attaques patronales sont rudes et les batailles pour l'emploi à pres, il semble presque indécent de mentionner ses états d'âme. Les militants syndicaux subissent pourtant ce que Jean-François Naton, conseiller confédéral à la CGT chargé des questions de santé au travail, appelle « la double peine ». Non seulement, comme tous les salariés, ils vivent les pressions liées au travail, mais, explique-t-il, « ils sont confrontés à la souffrance des autres, souvent avec impuissance ».

Un point de vue que partage Gaëlle Differ, secrétaire fédérale SUD PTT : « Nous avons l'impression d'être le service après-vente des ressources humaines, sans avoir les moyens d'agir. » Et aucune organisation syndicale n'est épargnée par ce constat.

Héros ouvrier. « Si nous réalisions une expertise sur la situation des militants, nous serions affolés par les tensions qui nous traversent », affirme Jean-François Naton. Les militants sont non seulement confrontés à une répression patronale qui s'intensifie dans de nombreuses entreprises (lire « l'HD » n° 307, p. 13), mais aussi à de nouveaux

enjeux avec le développement des actions de lutte et de prévention contre les risques psychosociaux. « Quand on aborde les enjeux du travail, cela conduit forcément à s'interroger soi-même », note le syndicaliste. « Dans les formations sur le travail, nous ne devons pas seulement parler des autres, mais aussi de nous. » Cette approche nouvelle n'a pas pour autant supprimé le tabou du mal-être syndical. « Ce sont des choses qu'on ne dit pas, sauf parfois quand quelqu'un craque », reconnaît Gaëlle Differ. Mais très vite, le silence l'emporte à nouveau. « On n'est pas là pour parler de soi », souligne la militante. L'imagerie du héros ouvrier

à la limite du surhomme ou de la surfemme n'est pas loin.

Épuisement. Car, ces « super-militants » doivent affronter une charge de travail toujours croissante. Les dirigeants de structures locales (unions locales, départementales) sont ultra-sollicités. « Ils sont souvent l'interlocuteur unique des syndiqués mais doivent en même temps gérer les rapports avec les autorités locales », note Jean-François Naton. Quant aux élus en entreprise, ils multiplient les casquettes (CE, CHSCT, etc.). Sans compter que, « au cours des dernières années, ajoute Gaëlle Differ, les réunions se sont multipliées. L'entreprise lance des concertations, des négociations... Autant de chantiers qui dévorent le temps. Stratégie consciente d'épuisement ? Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sans conséquences sur la vie familiale ou affective des

militants, qui travaillent tous sur leur temps personnel, week-ends et soirées inclus. Cette frénésie décourage, en outre, les vocations militantes.

Convivialité. Si les observateurs s'accordent à dénoncer l'intensification du travail, le phénomène n'épargne donc pas l'activité syndicale. Il faut, en effet, faire toujours plus avec moins de monde. Et ce phénomène a des conséquences sur les relations entre militants. « Nous sommes soit en réunion soit le nez sur l'ordinateur, regrette la syndicaliste SUD. Nous pouvons passer des journées entières côte à côte sans avoir le temps de discuter. » La vie du groupe militant s'en trouve atteinte. Les échanges informels eux-mêmes disparaissent. « Pour pouvoir se parler, on est souvent obligés de se programmer un repas, un soir », regrette-t-elle... Pourtant, ces moments de convivialité sont indispensables à la vie du groupe, mais aussi aux militants que le burn-out menace. ★

MÉLANIE MERMOZ

### LA PAROLE À...

## « Les syndicalistes ne sont pas préparés à faire face à la détresse des salariés »

Philippe Douillet, chef de projet, prévention des risques psychosociaux à l'Anact

« Les syndicalistes peuvent se retrouver très mal face à la souffrance des salariés. Certains sont bouleversés par les travailleurs qui leur parlent, qui pleurent dans leur bureau. Ce ne sont pas des psychologues du travail, ils ne sont pas préparés à cette écoute. Certains militants n'ont alors pas de limites, ils sont confrontés à des personnes en grande difficulté, ne savent pas vers qui les orienter et deviennent des écoutants. Dans les entreprises où des suicides ont eu lieu, les militants sont extrêmement marqués par un très fort sentiment d'échec car ils n'ont pas vu venir le drame. »



## Démembrée par le patronat, la médecine du travail en état de « mort clinique » !

**ALAIN CARRÉ**, médecin du travail

Le métier de médecin du travail est un métier engagé, non pas du côté de l'entreprise et de ses résultats économiques, mais exclusivement du côté de la santé de chaque travailleur. C'est un exercice médical préventif en milieu de travail qui diffère de la médecine de soins. Collectivement, les médecins du travail ont construit des pratiques originales et adaptées.

La mission que leur a confiée, depuis l'origine, le législateur est d'assurer, dans l'entreprise, à chaque travailleur, l'accès au droit à la protection de sa santé que lui confère la Constitution de la République depuis 1946. Hélas, si l'intention était louable, les moyens sont dérisoires. En confiant la régulation du système aux employeurs, soit directement, soit à des associations d'employeurs, on a introduit un ver dans le fruit qui a fini par le dévorer. Autant confier la prévention du tabagisme aux fabricants de cigarettes !

Certes, les apparences sont respectées. Un semblant d'intervention des représentants des travailleurs est assuré. Mais, en réalité, le poids patronal est prépondérant et noyauté l'institution. Il y a une raison à cela : un médecin du travail qui assume son rôle de repérage des dangers et des risques pour la santé et de leurs effets sur la santé des travailleurs devient une bombe à retardement de mise en responsabilité de l'employeur. Il s'oppose à l'invisibilité construite des risques professionnels et génère par son action (selon les employeurs) des coûts économiques en matière de prévention et de réparation.

La dernière réforme, dont la plupart des dispositions seront applicables le 1<sup>er</sup> juillet 2012, est caractéristique de la volonté patronale de pervertir l'institution. En activant leurs relais politiques et administratifs, et à moins d'un sursaut citoyen, les employeurs en auront fini avec la médecine du travail. Cette offensive finale avait été préparée par des grandes manœuvres : démedicalisation de la médecine du travail en lui substituant l'appellation de « santé au travail » et pénurie organisée en praticiens, place restreinte des médecins du travail dans la formation, exercice rendu difficile pour dégoûter ceux qui prétendaient assumer

Le patronat, qui fait tout pour en finir avec la médecine du travail, vient de donner le coup de grâce avec la prise de pouvoir des services patronaux de santé sur cette institution transformée en simple exécutante des décisions des employeurs.



pui à la « gestion de la santé et de la sécurité » par les employeurs ;

– raréfaction des visites médicales en les espaçant encore, notamment les visites périodiques et de reprise après un accident du travail ou une maladie, suppression de nombreuses causes de surveillance médicale renforcée.

Inégalités de traitement, atteinte à l'indépendance des professionnels des services, dévouement vers la sélection médicale de la main-d'œuvre sont au rendez-vous. Face à la convergence d'une

image dégradée de l'institution et d'un lobbying patronal intense, la représentation des travailleurs semble hésitante. Alors que, unanimement, les confédérations syndicales avaient refusé, lors de négociations avec le patronat en 2009, les solutions mises en œuvre aujourd'hui, elles semblent plutôt actuellement sur la réserve.

Un conseil d'administration paritaire des SST peut paraître moins défavorable, mais il est contrôlé, en fait, par les employeurs, par l'intermédiaire de la voie prépondérante du président employeur. Le rattachement aux caisses de Sécurité

**À moins d'une prise de conscience rapide, la médecine du travail, acquis des travailleurs, disparaîtra.**

réellement leur métier, sans parler de certaines pratiques d'abus de bien social.

Dès lors que les conditions d'exercice de la médecine du travail se dégradent, l'image de l'institution suivait le même chemin dans l'esprit des travailleurs et, quand les employeurs et leurs alliés lui portent aujourd'hui le coup de grâce, bien peu de voix s'élèvent pour défendre l'institution. Le but est atteint et on peut passer aux choses sérieuses. Jugez-en :

– prise de pouvoir des services patronaux de santé au travail (SST) sur les médecins du travail devenus des exécutants des décisions de l'assemblée générale d'employeurs dans le cadre d'une obligation de résultat sans garantie d'indépendance ;

– brouillage du message en confiant aux SST (donc aux médecins du travail) des missions d'ap-

proche sociale, évité en 1946, peut apparaître comme une solution, mais reviendrait à conditionner la prévention primaire de la santé à des objectifs assurantiels, donc économiques. Pourtant, un projet de loi cohérent, concernant la santé au travail, a été proposé, en 2007, par les sénateurs communistes, et propose la mise en place d'agences de santé au travail qui permettraient aux représentants des travailleurs de prendre l'initiative.

À moins d'une prise de conscience rapide, la médecine du travail, acquis des travailleurs, disparaîtra. Pire encore, elle se retournera contre ses créateurs. Les médecins du travail pourraient devenir des médecins de sélection de la main-d'œuvre, chargés notamment de mettre à l'écart des travailleurs sur des critères « d'employabilité ». ★

# Programme Formation Syndicale 2012

## Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 ⇨ Niveau I  
26 et 27 ⇨ Rédiger un tract /  
Communication / Prise de parole

**NOUVEAUX MODULES AJOUTES !**

Juin

Du 04 au 08 ⇨ Niveau I  
28 et 29 ⇨ Rédiger un tract /  
Communication / Prise de parole

Février

16 et 17 ⇨ Délégué du Personnel

**Annulé**

Septembre

Du 24 au 28 ⇨ CHSCT

Mars

Du 19 au 23 ⇨ Niveau I

Octobre

11 et 12 ⇨ Délégué du Personnel  
25 et 26 ⇨ Feuille de paie / Protection  
sociale

Avril

Novembre

Du 26 au 30 ⇨ Niveau I

Mai

25 ⇨ Représentativité

Décembre

03 et 04 ⇨ Rédiger un tract /  
Communication / Prise de parole

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Les 21 mai et 12 novembre

**Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris**

**Coût du Niveau I : 80 € par stagiaire repas compris**

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.

L'Union des Syndicats CGT présente le

# 60<sup>ÈME</sup> SALON DES ARTISTES OUVRIERS



Laignel Françoise

**Salle  
des Fêtes  
Franklin**

**Du vendredi 27 avril au jeudi 24 mai 2012**

**Ouvert tous les jours  
de 10h à 12h  
et de 14h30 à 18h**

**Sauf le dimanche matin**

**Entrée libre**

**Tél. 02 35 25 39 75  
cgtlehavre@orange.fr**



Berthelot Bernard

Imp. LDP - La Petite Presse - La Havre

**Nous avons besoin de bénévoles pour le démontage du salon  
le 24 mai en fin d'après-midi et le 25 mai  
INSCRIPTIONS AUPRES DE LYDIA**

l'union des syndicats cgt du havre organise :

**Vendredi 08 juin 2012**

# Le 5<sup>ème</sup> relais de Franklin



Un relais cumulé de 10kms par équipe de 4

**Départ à 19h00**

Départ / Arrivée Quai de Saône dans le quartier de l'Eure

**COURSE OUVERTE A TOUS**

Nombreux lots et barbecue à l'arrivée

Contact : [relaisfranklin@yahoo.fr](mailto:relaisfranklin@yahoo.fr)

# l'hebdopratique

**Des liens, des infos, des blogs :**

**La rubrique interactive de l'hebdopratique !**

**L'UL organise, en collaboration avec**



**Une session de formation sur les thèmes suivants :**

- la santé au travail,
- les nouvelles organisations du travail et leurs impacts sur la santé,
- les risques psychosociaux,
- les moyens d'agir pour les représentants du Personnel

**le mercredi 30 mai à partir de 09h à l'UL.**

**Inscrivez-vous auprès de Lydia (session limitée à 40 places)**

**Indignez-vous en musique**

[http://www.unapeda.asso.fr/article.php3?id\\_article=1696](http://www.unapeda.asso.fr/article.php3?id_article=1696)

<http://www.monde-diplomatique.fr/2011/11/GOANEC/46899>

*"En Bretagne, dans les abattoirs, les bouchers polonais ou roumains ont fait leur apparition."*

**Les reçus syndicaux pour les déclarations de revenus 2011 sont en cours d'envoi, merci de prévenir Lydia si votre adresse a changé.**

**Et les dernières publications du blog de l'UL :**

<http://ulcgtlehavre.hautetfort.com/>

2012



Communication

Tarif Hors Taxe marquée compris.

Objets - Chiffres  
Textiles - Décorations  
Panneaux - Bannières  
Stands expo - Autocollants  
Badges - Drapeaux  
Impression numérique...

Partout en France  
numéro unique  
0 820 820 404 ou 02 32 18 07 70

[www.LMcommunication.com](http://www.LMcommunication.com)  
contact@LMcommunication.com



LOCATIONS  
PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE  
2012

SÉJOURS FRANCE

VOYAGES - CULTURE - LOISIRS

MER MONTAGNE CAMPAGNE



[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr)  
ensemble plus loin